

35 HEURES

## Le gouvernement envisage de nouveaux assouplissements

NOUVELOBS.COM | 30.06.04 | 17:29

Dominique Bussereau, le secrétaire d'Etat au Budget, a estimé ce mercredi que les 35 heures "deviendront peu à peu une norme obsolète". "Il ne faut pas craindre une réforme profonde" a souligné Nicolas Sarkozy.

**L**e ministre de l'Economie et des Finances Nicolas Sarkozy a déclaré mercredi 30 juin qu'"il ne faut pas craindre une réforme profonde" des 35 heures, lors du salon Planète PME qui se déroule à Paris. "Cela s'appelle la franchise", a-t-il ajouté.

Il a par ailleurs indiqué qu'il "faut supprimer toute forme de taxation sur les heures supplémentaires".

Auparavant, au même endroit, le secrétaire d'Etat au Budget, Dominique Bussereau, avait indiqué que le gouvernement examine "des possibilités d'assouplissements supplémentaires des 35 heures", qui selon lui "deviendront peu à peu une norme obsolète" pour le temps de travail en France.

"Alors que les petites et moyennes entreprises (PME) rencontrent trop souvent des difficultés à l'embauche, nous voulons redonner toute sa place au travail. C'est dans cet esprit que nous examinons, sans esprit dogmatique, les possibilités d'assouplissement supplémentaires des 35 heures", a indiqué Dominique Bussereau.

"Mon pronostic, c'est que les 35 heures deviendront peu à peu une norme obsolète.

Regardons autour de nous : dans le secteur industriel, les partenaires sociaux allemands viennent de signer un accord d'augmentation du temps de travail", a-t-il ajouté.



Dominique Bussereau

### "Carcan législatif étouffant"

Le président du Medef Ernest-Antoine Seillière avait également attaqué mardi les 35 heures et défendu les allègements de charges pour les entreprises, dans un entretien publié dans *La Tribune*.

Dénonçant le "carcan législatif (...) étouffant" qui régit l'organisation du travail en France, le patron des patrons a demandé "la liberté" de "déterminer la durée et la rémunération du travail dans l'entreprise ou dans la branche".

"Face à la compétition mondiale (...), si l'on veut tenir le coup, il faudra bien un jour que l'on paye 39 heures pour 39 heures de travail et non pas pour 35 heures", a considéré Ernest-Antoine Seillière.

Le président du Mouvement des entreprises de France a refusé que l'Etat revienne sur les allègements de charges qui avaient été accordés aux entreprises pour compenser la réduction du temps de travail sans baisse de salaires.

"Si on fait cela, on manquera à la parole de l'Etat, on renchéra le coût du travail et on provoquera du chômage", a prévenu Ernest-Antoine Seillière, en se disant "rassuré" par les propos tenus récemment par le ministre du Travail Jean-Louis Borloo.

Site WEB  
**Uns59.org**

